

Le programme FSI France Investissement confirme le dynamisme de sa politique d'appui au financement des PME : près d'1,8 milliard engagé depuis sa création

A l'occasion de la remise au Premier ministre, courant juillet, du rapport d'activité FSI France Investissement, René Ricol (Président du Conseil d'Orientation Stratégique de FSI France Investissement), Augustin de Romanet (Directeur Général de la Caisse des Dépôts), Gilles Michel (Directeur Général du Fonds Stratégique d'Investissement¹) et Jérôme Gallot (Président de CDC Entreprises) dressent le bilan du programme à mi-parcours. FSI France Investissement a joué un rôle contra-cyclique, en poursuivant un rythme soutenu d'investissement dans les fonds et dans les entreprises, malgré une conjoncture économique qui s'est fortement dégradée du fait de la crise financière.

Au 30 juin 2010, 1,77 milliard d'euros a été engagé au titre de FSI France Investissement par CDC Entreprises, gestionnaire du dispositif, et les six partenaires privés.

1,5 milliard d'euros engagé dans 103 fonds d'investissement labellisés FSI France Investissement

Sur cet engagement (1,77 Md€), 1,54 milliard d'euros a été investi dans 103 véhicules d'investissement, incluant des fonds gérés directement par CDC Entreprises et ses filiales Avenir Entreprises et Consolidation et Développement Gestion.

Conformément aux chartes qui régissent le programme, l'accent a été porté sur les fonds de capital développement (hors fonds de LBO) et les fonds de capital risque qui représentent respectivement 51% et 38% des fonds labellisés.

Une dynamique d'investissement confirmée avec 617 entreprises financées pour un montant de 1,8 milliard d'euros

Au 31 mars 2010, les fonds financés au titre du programme FSI France Investissement avaient investi 1,825 milliard d'euros dans 617 entreprises.

Au cours du premier trimestre 2010, ce sont 89 entreprises qui ont été financées pour un montant de 105 millions d'euros. Avec 47 nouvelles entreprises financées sur la période pour un montant de 53 millions d'euros, le taux de croissance trimestriel du programme s'établit à 26%, en léger repli par rapport à la fin 2009 (28%). Il en est de même du montant investi dans les nouvelles entreprises pour lequel le taux passe de 29% à 27% fin mars 2010.

Dans le prolongement des financements proposés par les partenaires de FSI France Investissement, les entreprises labellisées ont accès depuis début 2009 à un programme d'accompagnement. 110 entreprises ont ainsi participé aux services proposés. La diffusion de la connaissance de ces services, en forte progression et le niveau de satisfaction élevé, recueillis, devraient largement contribuer à accélérer le nombre de participants.

Un programme centré sur les PME², à fort effet de levier

L'effectif médian des PME financées au titre du programme FSI France Investissement, est de 38 personnes. 75% d'entre elles comptent moins de 116 salariés.

La médiane de leur chiffre d'affaires s'établit à 5 millions d'euros, tandis que 75% de ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 26 millions.

¹ Jusqu'en août 2010

² Information obtenues auprès d'un échantillon de 360 entreprises labellisées FSI France Investissement

Le programme FSI France Investissement a un fort effet de levier sur la mobilisation des capitaux privés au bénéfice des PME de croissance. Les fonds d'investissement financés par le programme représentent un potentiel d'investissement de 5,8 à 7,5 milliards d'euros dans 500 entreprises dans les années futures.

Le financement des PME représente en effet l'un des quatre axes majeurs du Plan Stratégique Elan 2020 de la Caisse des Dépôts.

Un rôle accru en 2010

Le rôle joué par FSI France Investissement dans la constitution de nouveaux fonds s'est révélé plus crucial encore en 2010 car des risques majeurs pèsent sur le financement des entreprises par le capital risque et le capital développement. Des évolutions tant conjoncturelles que structurelles conduisent à un désengagement mécanique de l'ensemble des investisseurs institutionnels privés (banques et sociétés d'assurance).

Avec la crise, les investisseurs institutionnels ont réduit leurs investissements dans les actifs non cotés (réduction de leur capacité d'investissement et aversion au risque). De plus, les nouvelles normes prudentielles concernant les sociétés d'assurance (Solvency 2) pénalisent les investissements en actions et conduisent ces sociétés à réduire la part des actions (cotées et non cotées) dans leur portefeuille, en anticipation de la mise en application de cette directive prévue en 2012. Les nouvelles normes prudentielles concernant les banques (Bâle 3) pourraient également avoir des effets négatifs sur les investissements en actions non cotées.

Contact presse :

Nathalie Police – nathalie.police@cdcentreprises – Tél : 01 58 50 73 02

A propos du programme FSI France Investissement

Le dispositif FSI France Investissement, géré par CDC Entreprises, a été mis en place en novembre 2006 sous la forme d'un partenariat original entre des investisseurs institutionnels publics, la Caisse des Dépôts relayée aujourd'hui par le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), et des investisseurs institutionnels privés. **L'objectif de FSI France Investissement est d'augmenter l'offre de financement en fonds propres pour les petites et moyennes entreprises de croissance**, afin de soutenir leur démarrage et d'accompagner leur développement dans la durée. Il s'agit d'accélérer le développement du marché du capital investissement sur les segments du capital risque (incluant l'amorçage) et du capital développement, selon deux axes stratégiques pour notre pays :

- * le financement de l'innovation à tous les stades de la croissance des entreprises ;
- * le développement des entreprises, leur ouverture sur les marchés internationaux et leur accès aux marchés boursiers, afin de permettre aux plus performantes d'entre elles de devenir des entreprises pérennes de taille moyenne, qui renforceront l'économie française.

La perspective est d'injecter, de 2006 à 2012, plus de deux milliards d'euros au capital des PME de croissance. Il était prévu, à l'origine, un apport de 2 milliards d'euros par la branche publique et un apport d'un milliard d'euros par les partenaires privés du dispositif qui sont Allianz, AXA, le groupe Caisse d'Epargne, Groupama, Natixis et la Société Générale. La branche publique a revu à la hausse son engagement qui a été porté à 2,4 milliards, de 2006 à 2012, alors que l'engagement de la branche privée est de 300 millions d'euros et n'est pas susceptible d'augmenter du fait de la décision d'interruption des fonds de fonds privés.

Les orientations stratégiques de FSI France Investissement sont définies par le Conseil d'orientation, placé auprès du Premier ministre et composé de représentants de l'État, des investisseurs institutionnels publics et privés partenaires et de personnalités qualifiées. Sous son impulsion, des **chartes** ont été mises en application par tous les acteurs bénéficiant des investissements réalisés dans le cadre du dispositif : les chartes définissent les objectifs et orientations en matière d'investissement, et également des recommandations en matière de gestion et d'accompagnement des entreprises. L'objectif est de créer une dynamique d'investissement respectueuse des meilleures pratiques de place en matière de gouvernance, de responsabilité sociale et environnementale, attentive aux besoins des entreprises, mobilisatrice pour tous les acteurs du financement et de l'accompagnement des entreprises. FSI France Investissement porte **une nouvelle vision de la solidarité entre les acteurs de l'économie.**

A propos de CDC Entreprises :

CDC Entreprises, société de gestion agréée par l'AMF, est une filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts. Elle est en charge des missions d'intérêt public du groupe Caisse des Dépôts dans le domaine du capital investissement pour les PME. A ce titre, CDC Entreprises gère les investissements du groupe, son principal souscripteur, via principalement le FSI. Elle s'est également vu confier des capitaux par d'autres institutions publiques et privées, des financiers et des industriels. CDC Entreprises investit directement et indirectement, dans des entreprises, de l'amorçage technologique aux petites transmissions, au niveau national et régional. Elle a pour mission de favoriser l'émergence d'entreprises de croissance solides et pérennes en renforçant leurs fonds propres et en accompagnant leur développement. CDC Entreprises intervient aux conditions de marché, en recherchant des niveaux d'efficacité, de liquidité et de rentabilité qui lui permettent d'exercer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés. Elle a adopté une démarche d'investisseur responsable de long terme.

CDC Entreprises compte actuellement plus de 2 700 entreprises en portefeuille par l'intermédiaire des quelque 190 fonds français qu'elle gère ou qu'elle finance.

A propos du FSI :

Société anonyme détenue à 51% par la Caisse des Dépôts et 49% par l'Etat français, le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.